

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 295
11 décembre 2018**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-quatre-vingt-quinzième (295^e) séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi 11 décembre 2018, à 19 h 00, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

M ^{me} Andrée-Anne AUBIN	(P)
M ^{me} Lyne BÉLANGER	(P)
M. Alain CHAREST	(P)
M. Gaétan DELAGE	(P)
M ^{me} Lucie GAGNON	(M)
M. Jean-François HOULE	(P)
M ^{me} Élisabeth JUTRAS	(P)
M. Patrick LAGUEUX	(P)
M ^{me} Guylaine LAVIGNE	(P)
M ^{me} Isabelle MARQUIS	(M)
M ^{me} Manon RIVARD	(A)

PRÉSENCES : 08
ABSENCES : 03
TOTAL : 11

COMMISSAIRES-PARENTS

M. Normand CHAMPAGNE	(P)
M ^{me} Stéphanie LACOSTE	(P)
M ^{me} Julie BOURASSA	(P)
M ^{me} Molly PELLERIN JACOB	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M. Lucien MALTAIS	Directeur général
M. Claude DUFOUR	Directeur, Service des technologies de l'information
M. Daniel DUMAINE	Directeur, Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M. Yves GENDRON	Directeur, Service des ressources matérielles
M ^{me} Carmen LEMIRE	DGA - Directrice, Service des ressources financières
M ^{me} Maude TRÉPANIER	DGA – Directrice, Service des ressources éducatives aux jeunes

Initiales
du président

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-François, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil des commissaires. Monsieur le secrétaire général, Bernard Gauthier, confirme que la procédure de convocation à la présente séance extraordinaire a été respectée, par la diffusion d'un avis public (n° 197) en date du 6 décembre 2018 et la convocation des membres du conseil des commissaires à la même date, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Ouverture de l'assemblée à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum (**M. Jean-François Houle, président**)
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Nomination – Direction adjointe d'établissement (**Direction générale – Dossier de décision**)

LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM **(M. Jean-François Houle, président)**

Le quorum est constaté et la séance est ouverte.

2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

SANS OBJET

3. NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT (**Direction générale – Dossier de décision**)

La présente recommandation fait suite à la conclusion du processus de comblement d'un poste vacant de direction adjointe dont l'affectation est prévue à l'école secondaire Marie-Rivier.

Le poste a fait l'objet d'un affichage conformément à la politique de gestion des cadres et à la politique de dotation du personnel. Un comité de sélection a été formé pour l'occasion et des entrevues ont eu lieu le 29 novembre 2018.

À la suite des délibérations du comité au terme de ce processus, de façon unanime, celui-ci est en mesure de procéder à la recommandation qui suit.

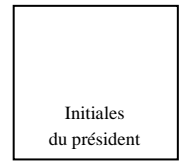
Madame Molly Pellerin Jacob, commissaire-parent, prend place à son siège. Il est 19 h 06.

RÉSOLUTION : CC 2603/2018

CONSIDÉRANT les modifications à la structure administrative, adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance régulière du 28 août 2018;

CONSIDÉRANT l'ajout d'un poste de direction adjointe à l'école secondaire Marie-Rivier découlant de ces modifications;

SUITE, PAGE 3



CONSIDÉRANT le processus de sélection réalisé en conformité à la Politique locale de gestion des cadres d'école et la Politique de dotation;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection à la suite du processus réalisé.

Il est proposé par Mme Stéphanie Lacoste et appuyé par Mme Guylaine Lavigne:

- de nommer M. Alain Binette à un poste régulier à temps complet de direction adjointe d'établissement, à compter du 21 janvier 2019.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 09, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée la séance extraordinaire du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

Bernard Gauthier

Jean-François Houle